

Belgian Disability Forum asbl (BDF)
Conseil d'administration
2016-06-23

Présents :

Pierre	Gyselincx	PG
Gisèle	Marlière	GM
Thérèse	Kempeneers	TKF
Ronald	Vrydag	RV
Valérie	Neysen	VNS
Emilie	De Smet	EdS
Peter	Schlembach	PS

Excusée

Veerle	Van den Eede	VvdE

Secrétariat :

Olivier	Magritte	OME
Véronique	Duchenne	VDE
Daniel	Tresegnie	DTE

1. Ordre du jour

2. Approbation des rapports de CA du 2016-01-12 et 2016-05-10 - Pour décision

- L'adaptation suivante est demandée :
 - RV demande d'adapter le PV pour le mettre en concordance avec le PV du 15/12/2015
- Le PV est approuvé moyennant cette adaptation
- Aucune demande d'adaptation au PV du 10/05/2016. Le PV est approuvé.

3. EDF – AGA – Dublin 21-22 mai 2016 – Compte rendu des délégués – Pour information

- PG rappelle que le BDF était représenté par GM, TKF et EdS. PG était également présent en tant que membre du CA de l'EDF où il représente l'AEH
- Les membres du CA conviennent de ne pas repasser en revue le contenu du rapport établi par EdS
- TKF souligne que le rapport établi par EdS est remarquable. Elle souhaite juste préciser que c'était une excellente AG, que Catherine Naughton mène très bien la barque de l'EDF et que le travail se fait dans le respect de chacun
- PG confirme que l'infrastructure était de très bonne qualité, avec de réelles tables et chaises où travailler ce qui n'est pas toujours le cas...
- PG signale également qu'il a été très interpellé d'apprendre que, en Irlande, l'incapacité est toujours réglemantée par une loi de 1880

4. EDF – AGA 2017 – Appel pour la co-organisation – Pour décision

- PG introduit le point. Comme chaque année, l'EDF demande à ses membres qui sera disposé à coorganiser l'AGA de l'EDF de l'année prochaine. On va essayer de le faire en UK et plus précisément en Ecosse, ce qui est une manière de contourner la problématique du Brexit. Il insiste sur le fait qu'il faudra marquer avec une solidarité avec les PH britanniques si le Brexit se concrétise
- OME précise que si le BDF devait être candidat à l'organisation de l'AGA, cela impliquerait d'obtenir un financement de l'Etat belge
- TKF et EdS considèrent que le BDF n'a pas vraiment de capacité d'obtenir du financement et d'organiser une AGA
- Le CA demande au secrétariat d'écrire à l'EDF qu'il a des doutes sur sa capacité d'obtenir un financement de l'Etat belge

5. EDF European Accessibility Act – Campagne de lobbying

- PG introduit le point qui est subdivisé en 4 sous-points
 1. Lettre aux Etats membres – Pour décision - Annexe 05a-05b
 - OME explique que l'objet de la lettre est de solliciter une rencontre avec les personnes en charge de ce dossier dans les cabinets impliqués. Le modèle de lettre est en anglais et était soumis à la « task force » pour avis avant d'être envoyé à l'ensemble des Conseils nationaux. Il trouve la formulation très brouillonne. Même si l'idée d'interpeller est bonne, il préférerait ne pas partir du modèle de lettre et réécrire totalement celle-ci, d'autant qu'il faut faire référence à ce que le BDF a déjà fait. L'envoi devrait être fait en septembre.

D'autre part, ce courrier ne devrait-il pas être cosigné par le CSNPH ?

- RV fait remarquer que le CSNPH couvre les compétences fédérales et que l'économie relève principalement du niveau régional...
- VDE précise que le Parlement européen (PE) a demandé d'élargir le champs. Il y a une série de discussions en ce sens avec la Commission. Pour ce qui est du calendrier, les optimistes parlent de « fin 2016 » les autres « 2017 »
- RV rappelle que l'on a déjà interpellé le PE, on devrait également interpellier le gouvernement
- VDE souligne que, si l'on rédige un tel courrier, il faudra éviter de stigmatiser le côté économique en expliquant bien que l'accessibilité est un plus pour tout le monde
- OME explique qu'il avait initialement perçu le document en annexe 05d comme étant lié aux discussions entre l'EDF et la Présidence néerlandaise, mais qu'en fait il s'agit d'un argumentaire à utiliser dans les contacts avec les gouvernements des Etats membres. Le document est bien fait et sera utile le cas échéant
- PG propose de ne pas envoyer ce courrier maintenant et de remettre le point à l'ordre du jour du CA de septembre ; Le CA marque son accord

2. Parlement européen – Pour information – Annexe 05c

- Le groupe des verts du Parlement européen a organisé, le 1^{er} juin, une audition publique consacrée à l'EU Accessibility act
- RV y a assisté et a transmis les notes de séance reçues du secrétariat du groupe des Verts (en anglais)
- RV explique qu'il n'a pas entendu quelque chose de nouveau. Par contre, ce type de réunion est utile pour mettre le sujet sur l'agenda politique. Il y avait beaucoup de participants et de témoignages
- VDE rapporte qu'elle a également assisté à une conférence sur l'accessibilité. Tous étaient optimistes par rapport à cette directive. Par contre, Eurocities était fort négatif par rapport aux coûts : l'exemple de Londres a été donné : le remplacement des machines de ticketing représenterait un coût de 17mio €. Mais quelqu'un a rétorqué qu'il ne faut pas tout changer, mais que quand ce sera le moment, il faut en tenir compte dans les appels d'offre. Dans ce contexte, le coût sera tout à fait supportable
- PG tire la sonnette d'alarme : dans ce dossier, il faut utiliser l'argument droits de l'homme. Les arguments économiques sont souvent dangereux

- RV conclut que chacun voit les arguments avec ses propres lunettes et favorise, selon le cas, les arguments juridiques ou économiques
- 3. Conseil européen – Présidence néerlandaise – Pour Information et discussion - Annexe 05d
 - Pour information
 - Aucun commentaire
- 4. Autres « stakeholders » - Annexe 05e
 - OME explique qu'il s'agit d'un document produit par « DigitalEurope », le lobby de l'industrie digitale européenne
 - Pour information
 - Pas de commentaires

6. EDF et Plateforme sociale – Marchés publics et ICT – Recherche d'exemples de bonne pratique – Pour décision

- PG introduit le point.
- OME explique que la Plateforme sociale recherche des « case studies » (exemples de bonnes pratiques) en matière d'investissement social, d'emploi, de santé et de services en matière d'éducation. L'EDF a annoncé dans sa newsletter qu'elle souhaite fournir quelque chose en matière de « marché public et technologies de la communication ». L'EDF demande à ses membres de leur communiquer des « bonnes pratiques ». Ses questions sont :
 - Les membres du CA ont-ils des éléments à transmettre à l'EDF ?
 - La méthodologie proposée par la Plateforme sociale est beaucoup plus poussée que la simple identification de bonnes pratiques. Cela impliquerait un gros investissement en temps
- EDS : confirme que répondre à cette demande de manière correcte impliquerait un gros investissement en temps vu la méthodologie proposée. Il y aurait clairement une distorsion entre l'investissement nécessaire et le retour potentiel. Il faut parfois dire non.
- Le CA confirme que le secrétariat ne doit pas fournir de réponse à l'EDF sur ce dossier

7. EDF – CA novembre 2016 – Pour information

- PG introduit le point :
 - Le CA sera organisé à Bratislava en Slovaquie les 12-13 novembre
 - Le thème de la conférence sera « les observations et recommandations du comité des droits des PH »

- GM : Catherine Naughton en a parlé à Greet van Gool et Gauthier Cocle lors de la Conférence des Etats Parties. Ils seraient intéressés à y participer. Donc pas de surprise s'ils sont invités comme intervenants

8. EDF – Rapport biannuel – Pour information

- L'EDF a publié son rapport biannuel.
- Il est possible d'obtenir des versions papier auprès du secrétariat EDF
- PG : demande 2 exemplaires papier

9. BDF – Design for all – Projet de table ronde - Pour décision

- PG introduit le point :
- OME demande de :
 - Préciser l'objectif de la table ronde :
 - La « dimension » de la table ronde : Nationale / Européenne (co-organisation avec EDF ?)
 - Lieu de l'organisation : Finto / Woonlabo universal Design à Hasselt
 - Qui contacter ?
 - Marie Denninghaus, Vincent Snoeck, Francesc Aragall, Autre ???
- TKF demande pourquoi c'est le BDF qui se préoccupe de cette thématique ? Cela relève pourtant du niveau « national »
 - DTE explique que le BDF a déjà travaillé dessus. Mais cela pourrait être le CSNPH ou les conseils d'avis régionaux
 - VDE complète en disant que cela peut se rattacher à la thématique EAA
 - GM ajoute que le fait que le BDF soit un outil qui permet d'amorcer les choses au niveau belge, n'est pas mauvais. Il faut, cependant, être attentif à ne pas nous laisser instrumentaliser.
 - DTE va dans le même sens : cela doit rester gérable pour le secrétariat du BDF. Le BDF peut être « initiateur ». Par la suite, il pourrait ou devrait passer la main à d'autres en fonction des développements
 - RV souligne que le design universel (UD) relève de l'accessibilité. Le BDF peut jouer un rôle, amener les gens autour de la table et initier le mouvement. Notre but est que l'UD soit plus une réalité de la vie. Il y a aussi les politiques. Ne serait-il pas judicieux de les inviter ?
 - GM rappelle que beaucoup d'organisations membres du BDF sont liées au CAWAB. Le CAWAB défend l'UD ?
 - TKF précise qu'Atingo, oui, en tout cas

- DTE précise que, concernant les politiques, le BDF peut les inviter, au moins pour qu'ils écoutent ce qui se dit. Si l'un ou l'autre est présent, c'est déjà qu'il est intéressé
- VDE interroge le CA sur l'utilité d'inviter les acteurs économiques
- CA considère qu'il est sans doute trop tôt. On ne sait pas encore exactement où l'on veut aller. Amener des acteurs économiques autour de la table serait peut-être prématuré
- EDS préférerait passer par une phase d'échange, d'identification de ce que nous pouvons ou voulons faire. Une autre étape ultérieure consisterait à s'adresser au politique, ou à l'économique
- RV synthétise en disant que nous voulons comprendre les enjeux et déduire des recommandations. Il est trop tôt pour s'adresser aux entreprises car nous ne sommes pas prêts
- GM va dans le même sens nous voulons comprendre les enjeux. Pour cela, le point de vue des spécialistes et de l'EDF pour le cadre européen sont importants. Ensuite, nous déterminerons comment nous allons agir.
- GM précise qu'Atingo doit être le partenaire privilégié sur ce dossier. Elle attendrait de Vincent Snoeck qu'il nous dise « voilà ce que nous devons défendre »
- VDE considère qu'à la fin de cette réunion, le BDF devrait avoir une meilleure vue sur situation en Belgique et sur la politique à développer
- OME conclut en disant qu'il va prendre contact avec Vincent Snoeck pour préparer cela : comment devenir un acteur dans ce domaine sous la forme d'un réseau. Ensuite il prendra contact avec l'EDF pour évaluer la possibilité d'étendre cela au niveau européen et, le cas échéant, cibler les contours des interventions / identifier les intervenants

10. BDF – EU – Consultation « Socle social européen » – Pour discussion

- PG introduit le point et passe la parole à DTE
- DTE explique le problème : la date limite pour la réponse est le 31 décembre 2016, mais la CE compte organiser un événement CE le 28/11. Dès lors il conviendrait de disposer rapidement d'un premier projet de réponse. La demande faite aux membres est donc de se positionner pour le 15 septembre. La compilation des réponses sera réalisée de manière à répondre pour le 30 septembre à la CE.
- PG demande de renvoyer un e-mail de rappel à la plénière du CSNPH + CA BDF + plateforme des conseils d'avis. Le CA marque son accord avec la procédure proposée

11. BDF – EU – European Disability Card – Point de la situation – Pour information

- PG introduit le point et passe la parole à DTE
- DTE explique que le dossier avance sur base du planning convenu avec CE. On en est au stade de la construction des flux avec la banque carrefour pour donner le signal à la firme retenue sur base de l'appel d'offre pour la production de la carte. On travaille sur la communication vers les organes tourisme, culture... Donc on commence par un travail avec les administrations compétentes. Il est demandé à chacun d'identifier les interlocuteurs régionaux et communautaires. S'adresser au grand public serait prématuré.
- PG demande comment sera attribuée la carte
- DTE répond qu'elle sera envoyée à la demande, pas d'office. Il y a actuellement un débat au niveau de la CE suite à la demande de l'Italie de faire figurer la reconnaissance de l'assistant personnel sur la carte. La Slovénie soutient cette demande. La Belgique n'est pas preneuse.
- TKF relaie la demande ANAHM de mettre plus sur cette carte le nom d'une personne de contact, une adresse...
- DTE répond que le budget prévu ne permet pas la création d'une puce. Le contrat est signé. Plus rien ne peut être modifié à ce niveau-là.

12. BDF – CSNPH – Bureau commun : suppression éventuelle – Pour décision

- PG introduit le point et passe la parole à DTE
- DTE explique que la question s'est posée de l'utilité de maintenir les réunions de bureau commun vu les redondances. On en a parlé au bureau du Conseil. Ils souhaitent un retour d'info mutuel du bureau et du CA
- OME pose la question des rencontre avec le mécanisme de coordination ?
- Le CA répond que cela se fera en réunion du CA du BDF
- Le CA marque son accord pour l'arrêt des réunions du bureau commun et la tenue de points croisés

13. BDF – Newsletter « membres » - Pour décision

- PG introduit le point :
- OME propose de
 - reprendre des informations de type annonces de « conférences » sous forme d'une newsletter synthétique envoyée depuis le site internet et envoyée aux membres du BDF
 - les envoyer
 - soit à la personne de contact de chaque organisation membre

- soit aux membres de l'AG du BDF. Il exprime sa préférence pour cette option qui permettrait d'intéresser les membres de l'AG de manière plus régulière
- Le CA marque son accord

14. BDF – Nouveaux membres – Pour décision

- PG introduit le point et passe la parole à DTE
- DTE explique que la liste a été établie sur base de la connaissance qu'on en a, ce sont des associations qui pourraient devenir membre. Le 1-2-3 n'était pas une évaluation de la qualité du travail ou de la représentativité de l'association, mais simplement de la correspondance avec les critères prévus par les statuts du BDF et donc de l'opportunité de leur adresser un courrier. Sur le site seront repris les modalités pour devenir membre et les statuts
- DTE continue en précisant que le BDF est descendu de 19 à 17 associations membres. L'objectif du BDF n'est pas de vivre en vase clos. Cette liste n'est pas exhaustive
- TKF attire l'attention sur le fait qu'avec la Fédération Vlaamse Similes Kringen on entre dans le domaine de la santé mentale. Ils sont membres de l'EDF. Attention, si on les reprend, il faut également reprendre Similes FR
- PS considère qu'une simple lettre n'est pas suffisant. D'autre part, se pose la question de savoir ce qui fait partie du champs du handicap. Alzheimer, par exemple, est-ce un handicap ? Enfin, le BDF est représentatif du handicap, mais l'est-il de tous les handicaps ?
- GM complète en disant que cela voudrait dire que nous déterminons qu'il nous faut tel ou tel handicap. Je risquerais de ne pas être complète, je pourrais estimer que certains handicaps sont à ajouter ou non
- RV s'interroge sur l'efficacité d'un mailing. Mettre des infos sur le site ou dire, lors d'une conférence : « si vous voulez nous rejoindre... » sont des démarches nécessaires après 10 ans d'existence. Par contre, aller vers telle ou telle association, pour leur dire « avec vous on serait plus représentatif », reviendrait à ouvrir la porte à l'inverse « regardez ils ne sont pas représentatifs »
- PG exprime sa préférence pour la publication d'informations sur le site et ne pas envoyer de courrier
- Le CA marque son accord avec l'idée d'ajouter un onglet « devenir membre » + information sur comment devenir membre (pas de liste)

15. BDF - Membres – Clarification Inclusion – Anahm – Inclusie Vlaanderen – Pour discussion

- PG introduit le point et passe la parole à DTE
- DTE demande confirmation du fait que c'est bien l'ANAHM qui est membre du BDF

- VDE demande si l'ANAHM existe toujours
- TKF répond par l'affirmative : oui, elle existe depuis 1959. Suite à la réforme de l'Etat, on a créé une association Flamande, Inclusie Vlaanderen et une association francophone, AFRHAM, qui à présent a pris le nom d'Inclusion suite à la fusion avec APEM-T21. L'ANAHM reste pour les compétences fédérales. Par contre, il n'y a plus de site ANAHM

16. UNCRPD – Conférence des Etats-Parties – Compte rendu des délégués du BDF – Pour information et discussion

- PG explique que son compte rendu ne peut pas être exhaustif. Il n'a pris note que des choses qui lui paraissaient importantes. On continue à faire des déclarations. Personne ne contredit. Il n'y a pas de vraie discussion où la société civile peut prendre la parole. L'intervention du représentant de la Tanzanie était intéressante : ils ont voté une législation où la discrimination est interdite. La politique des PH est confiée au Premier ministre.
- GM rapporte qu'elle a noté qu'une série de pays ont réalisé un plan national « handicap » : NZ, Suède (automatisation des droits) , Danemark, Jordanie, Portugal, Italie, Chine, UE (développement d'indicateurs), Allemagne (2è plan), Autriche, Bulgarie, Chypre, ... Au Mexique, il y a 32 niveaux de pouvoir et ils ont établi un accord de coordination entre tous ces niveaux de pouvoir.
 - Table ronde 2 « PH avec déficience intellectuelle » : l'approche était surprenante, car les intervenants étaient en plein dans le champ du médical... En Italie, tous les instituts psychiatriques ont été remplacés par des « based care communities ».
 - Side event : « Suivi des recommandations des experts » organisé par la Belgique, l'EU, le Mexique et le Qatar. C'était très bien, les orateurs étaient bons. Les questions étaient pertinentes autour de « comment arriver à ce que la société civile intervienne dans le rapport officiel ? Y a-t-il risque à rédiger un rapport alternatif, par exemple risque de perdre des subsides, ... »
 - Election de nouveaux membres du Comité. Le délégué néo-zélandais est une personne handicapée mentale. Il n'y a plus qu'une seule femme, Theresa Degener.
 - Ne doit-on pas avoir une démarche vis-à-vis de la diplomatie belge pour avoir une règle de quota femmes et que dans les tables rondes qu'on ne se contente pas de déclarations ???
- PG abonde dans ce sens : souvent les « side events » sont beaucoup plus intéressants que les séances plénières.

- PG rapporte également qu'en Chine ils ont des données statistiques sur 85mio de PH et assurent un suivi régulier des besoins de celles-ci

17. Mise en œuvre des recommandation du Comité des droits des personnes handicapées dans les différentes entités – Pour discussion

- PG introduit le point et passe la parole à DTE
- DTE explique que cette proposition vient de la plateforme des conseils d'avis. Du côté fédéral rien ne bouge. Du côté des entités fédérées, il ne se passe rien non plus. Donc la proposition est que l'on interroge chaque gouvernement en ciblant le ministre concerné pour lui demander ce qu'il a fait. Sur cette base-là, on organiserait un événement « bilan à mi-parcours ». A cette occasion, la presse sera invitée pour y donner du poids. Cette initiative doit partir du BDF pour couvrir tous les niveaux de pouvoir
- Le CA marque son accord avec la proposition

18. UNCRPD – Mécanisme indépendant - Commission d'accompagnement - Pour information et discussion

- PG introduit le point et passe la parole à OME
- OME explique que la proposition est d'inscrire ce point à l'ordre du jour de chaque réunion de CA qui suit une réunion de la Commission d'accompagnement
- Le CA marque son accord avec la proposition

19. UNCRPD et droit européen – Formation ERA – Pour information

- PG introduit le point et passe la parole à OME
- OME a apprécié la formation et signale que la prochaine formation de septembre sera orientée vers le public des ONG. Il souligne que cette formation vaut d'autant plus la peine que l'inscription est gratuite et que les frais de déplacement et de logement sont pris en charge par la CE.

20. ANAHM – Colloque « Réforme des statuts de protection juridique. 1 an après : constats et recommandations » - Pour information

- PG souligne la qualité du colloque
- GM confirme

21. INnetCAMPUS-Project - Pour décision

- PG introduit le point : il s'agit d'une demande que GM et lui-même ont reçu de Javier Guemes pendant la Conférence des Etats parties. Il s'agirait de rencontrer les promoteurs d'un projet d'enseignement pour lequel des étudiants belges pourraient être impliqués.
- GM explique qu'il ne s'agit pas de compétences fédérales, mais que le BDF est d'accord de les rencontrer. Elle demande au secrétariat de lui proposer de rencontrer Javier ou ces personnes quand il est ou seront à BXL. Il sera peut-être utile de relayer vers les associations flamandes

22. Divers

a) UNCRPD – Questionnaire article 5 – Pour décision – Annexe 22a

- DTE explique qu'il s'agit d'un questionnaire ONU sur l'égalité et la non-discrimination. La réponse est rédigée, sur base du rapport alternatif. Il demande au CA si la réponse peut être transmise au secrétariat de l'ONU
- Le CA marque son accord

b) Communauté germanophone – Conseil d'avis – Proposition décret – Pour information – Annexe 22b

- PS explique qu'il s'agit du nouveau projet de décret qui transforme la DPB en centre de vie autonome. Il a été présenté comme cela au Kleines Forum. Il précise la composition du Conseil d'administration complété de 4 experts. A côté de ce CA, il y aurait un conseil consultatif avec deux représentants de la société civile. Il y aurait également une commission d'experts avec des spécialistes par thème. L'article 35 du décret ajoute la possibilité de créer des conseils d'avis mais où les ORPH seront noyées par rapport aux organisations de personnes âgées plus structurées et mieux financées. La formulation de l'art. 35 est bizarre « avis peut être remplacé par dialogue verbalisé »
- GM demande si les associations sont au courant ?
- PS répond qu'il ne pense pas. Il a été présenté au Kleines Forum. Les PH ont peur de ce mélange de compétences. Rien n'est prévu en matière de droit de recours par rapport à une décision ou non-décision
- GM demande s'il serait possible que le Kleines Forum remettre un avis d'initiative
- PS répond que oui, mais que le problème est qu'il faudrait convoquer une réunion du Kleines Forum et que c'est la Dienststelle qui convoque...